

Les migrations à l'âge des nouvelles technologies

Entraînés et intensifiés par le processus de globalisation économique et par les développements technologiques dans les domaines de la communication et des transports, de nouveaux liens entre les communautés, au sein des diasporas, entre les migrants et leur pays d'origine, semblent marquer un nouvel âge dans l'histoire des mobilités humaines.

par **Dana Diminescu**,
attachée de recherche
à la Maison des sciences
de l'homme, Paris

La sociologie nous avait familiarisés avec la figure de l'étranger par définition déraciné ; or les évolutions récentes des phénomènes migratoires mettent en évidence l'existence d'une culture du lien, que les migrants ont fondée et qu'ils entretiennent dans la mobilité. Ainsi, aujourd'hui, il est de plus en plus rare de voir les migrations seulement comme un mouvement entre deux communautés distinctes, appartenant à des lieux éloignés et marquées par des relations sociales indépendantes l'une de l'autre. Il est au contraire de plus en plus fréquent que les migrants parviennent à maintenir à distance et à activer des relations qui s'apparentent à des rapports de proximité. Auparavant à l'état latent, mais propre à tous les groupes qui se déplacent, cette culture du lien est devenue visible et très dynamique une fois que les migrants ont commencé à utiliser massivement les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Déracinés hier, électrons libres aujourd'hui

La variable communicationnelle a introduit une rupture dans l'histoire des migrations : d'une part, les premières générations ont coupé les racines avec leur milieu d'origine tout en restant à la marge dans les sociétés d'accueil ; d'autre part, les générations d'aujourd'hui, qui s'installent dans la mobilité, sont dotées d'une exceptionnelle capacité à actualiser en permanence le lien avec leur environnement d'origine, tout en établissant des contacts avec les sociétés des pays de destination. À ce propos, il semble que l'analyse d'Abdemalek Sayad présentant l'expérience migratoire comme une "double absence" ne corresponde plus à la réalité, du fait de l'émergence d'un espace social de "coprésence" reposant sur une contradiction apparente : le migrant est en même temps présent ici et là-bas. Malgré la distance, le lien "virtuel" – par téléphone ou par courrier électronique – permet plus et mieux qu'avant d'être présent à la famille, aux autres, à ce qui est en train de leur arriver, là-bas, au pays ou ailleurs⁽¹⁾. L'idée de "présence" est donc désormais moins physique, moins "topologique" mais plus active, de même que l'idée d'absence se trouve implicitement modifiée par ces pratiques nouvelles. Les socialités

1)- Sur ce point, je dois beaucoup à des conversations avec Samuel Bordreuil, et à sa lecture d'Erving Goffman.

nées de cette “coprésence” entre ici et là-bas se manifestent par une multiplication des déplacements et des contacts directs, ce qui rend plus manifeste encore la dimension précaire et temporaire de leur mobilité, ainsi que la densité de leur réseau relationnel. Autrement dit, à la figure du migrant “déraciné”, se substitue plutôt celle de l’“électron libre” : aujourd’hui, grâce aux nouvelles technologies des transports et de la communication, le migrant se déplace et fait appel à des alliances à l’extérieur de son groupe d’appartenance, sans pour autant se détacher de son atome (réseau) social d’origine.

Les réflexions et les premières analyses présentes dans ce dossier consacré à l’usage des NTIC par les migrants ne prétendent pas conceptualiser ces phénomènes sociaux. Elles s’inscrivent cependant dans la tendance sociologique qui place au cœur du débat la capacité stratégique des migrants à s’installer dans un monde global. Les articles qui suivent se situent donc plutôt à un niveau descriptif, ils tentent d’apporter des éléments ethnologiques susceptibles de mettre en évidence les liens entre le développement des techniques de communication et les nouvelles pratiques migratoires.

Un premier volet traite des pratiques diasporiques en ligne (*Myria Georgiou, p. 10*). Quelles répercussions a la diffusion d’Internet dans les différentes diasporas ? Celles-ci deviennent-elles plus sensibles à la banalisation de l’échange, au risque de perdre ce qui faisait leur spécificité, à savoir le maintien d’une identité pourtant soumise aux aléas de la dispersion ? La communication en ligne entraîne-t-elle un effet de cohésion globale, ou au contraire d’atomisation, voire de socialité (et de sociabilité) minimale et restrictive ? Comment s’opère la “fracture digitale” dans le cadre d’une communauté diasporique ?

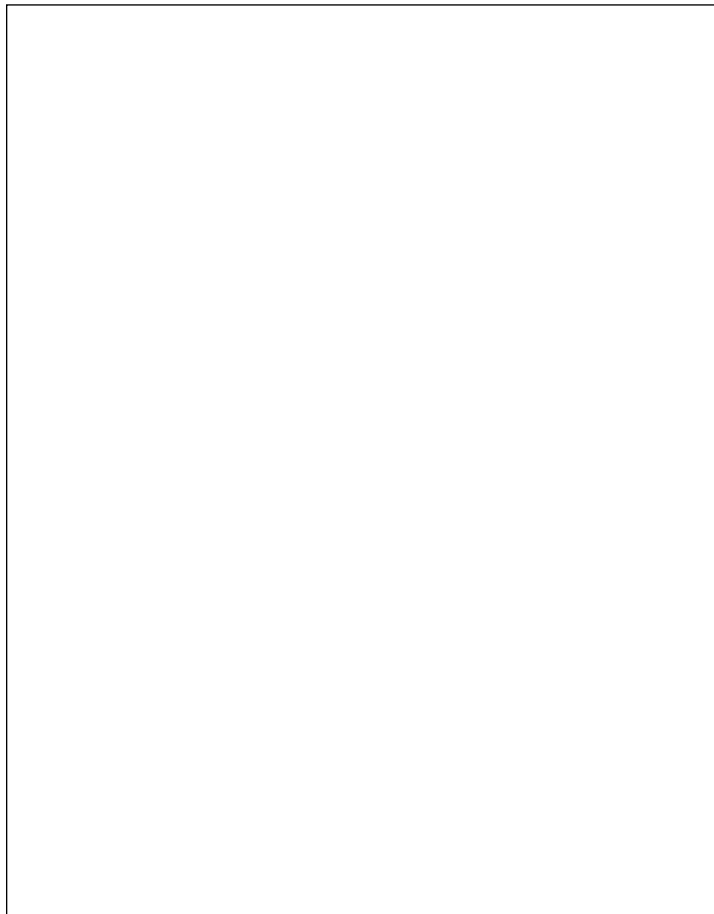
Par ailleurs, les nouveaux questionnements nés de l’utilisation d’Internet impliquent également une observation critique et méthodologique des évolutions du langage. Les nouvelles technologies ne modifient pas seulement notre approche de l’objet de recherche, elles entraînent également des changements dans nos moyens d’enquête. L’article d’Emmanuel Ma Mung (*p. 19*) est en ce sens doublement significatif : il analyse la circulation et l’emploi du terme “diaspora” sur Internet en utilisant des moteurs de recherche informatiques, en s’appuyant sur ce que l’on pourrait appeler l’étude d’un “terrain virtuel”.

Malgré la distance, le lien “virtuel”
– par téléphone ou par mail –
permet plus et mieux qu’avant
d’être présent à la famille, aux autres,
à ce qui est en train de leur arriver, là-bas,
au pays ou ailleurs.

Les nouvelles technologies de l’information contre la mobilité humaine ?

Un deuxième volet se propose de restituer les conséquences du développement du réseau Internet sur le monde des migrants. Il se structure à travers deux axes d’analyse : le premier se focalise sur les usages

Le migrant se déplace
et fait appel à des alliances
à l'extérieur de son groupe
d'appartenance, sans
pour autant se détacher
de son atome (réseau)
social d'origine.



© Coll. Marion Barush.

et les usagers des NTIC (*Renaud Sagot, p. 29*), et le second sur les sociabilités engagées par ces derniers en dedans et en dehors du Net (*Ramón Flecha et Francisco Fernández Palomares, p. 35*). Par exemple, la migration des ingénieurs en informatique, cette catégorie professionnelle très mobile et de plus en plus recherchée sur les marchés mondiaux, représente une des facettes les plus visibles de l'exode des cerveaux qui affecte la société roumaine depuis 1989. Mihaela Nedelcu (*p. 42*) décrit les types de réseaux et les stratégies par lesquelles des informaticiens migrants arrivent à valoriser leurs appartenances réticulaires et à construire à cet effet un espace migratoire virtuel qui précède leur déplacement effectif.

Outils de travail, de recherche, mais aussi de lutte et de contrôle, les systèmes informatiques se prêtent à une multiplicité de fonctions. Instrument majeur de circulation de l'information et de liberté d'expression, le réseau Internet offre ainsi, pour ceux qui ont fui leur pays, comme un nouveau territoire d'affrontement politique et civique, qui se poursuit tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières (*Pascale Egré, p. 53*). Par ailleurs, aucune exploration des effets induits par le

développement des NTIC dans le monde des réfugiés ne serait complète sans mentionner les services rendus par ces technologies aux institutions chargées du contrôle des étrangers. Durant les années quatre-vingt-dix, l'Europe a mis en place une nouvelle gestion informatique des dossiers des ressortissants étrangers. Ces systèmes d'enregistrement se sont généralisés, dans les sociétés démocratiques comme dans les pays totalitaires. Aussi, les fichiers administratifs qui gèrent des données à caractère personnel font l'objet de lois et pratiques policières très contestées par les sociétés civiles, entre autres par le mouvement de parrainage des sans-papiers en France. Artistes et activistes, hackers et clandestins mènent des luttes à l'aide des mêmes moyens qui sont utilisés par les services de contrôle en réseau (*Anne-Marie Morice, p. 62*).

Dans le troisième et dernier volet de ce dossier, on observe que les technologies de l'information et de la communication ont permis une amélioration de la qualité et de la rapidité des services rendus, mais pas du tout – sauf à de rares exceptions – une réduction des déplacements⁽²⁾, contrairement à ce que laissaient supposer certaines analyses prospectives de ces dernières années. Et, bien entendu, ce constat prend un sens particulier quand on a affaire à des migrants et à un contexte politique généralement défavorable à l'immigration. Adoptant la plupart des moyens de communication modernes, les sans-papiers et les migrants pendulaires d'Europe de l'Est ont ainsi développé des tactiques inédites d'intégration dans les sociétés d'accueil et de combat pour la survie communautaire (*Dana Diminescu, p. 66*). Pour ces migrants pénalisés par un mode d'habitat précaire et une invisibilité sociale, les téléphones portables génèrent différents mécanismes d'insertion sociale spontanés, à la fois multiples, communautaires et individuels, qui suppléent de manière informelle aux dispositifs institutionnels d'intégration. ◀

2)- Marc Guillaume, "Le telephone mobile", in *Réseaux*, n° 65, 1994, pp. 26-30.



Dana Diminescu, "Le 'système D' contre les frontières informatiques"
► *Europe, ouvertures à l'Est*, n° 1230, mars-avril 2001.

